

Délibération n°250314_14

Séance du Conseil d'administration du 14 mars 2025

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents : 16

Membres représentés : 7

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Nomination du directeur du pôle ENERGIE et INFORMATIQUE

Vu les statuts de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard ;

Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;

Vu la réunion du Bureau de pôle Energie et Informatique du 17 février 2025.

Considérant que le mandat du directeur du pôle ENERGIE et INFORMATIQUE est arrivé à son terme le 4 janvier 2025 ;

Considérant que « Le directeur de pôle doit être membre de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard. Il est nommé par le directeur de l'établissement, parmi une liste, non classée de 3 à 5 noms, proposée par le bureau de pôle, pour une durée de 4 ans renouvelable une fois, après avis conforme du Conseil d'administration. » ;

Considérant que le bureau de pôle s'est réuni le 17 février 2025, a auditionné le candidat et a voté pour faire remonter le nom de Monsieur Gaud ;

Le Conseil d'administration

DECIDE

De donner un avis favorable à la nomination de Monsieur Nicolas Gaud à la direction du pôle ENERGIE et INFORMATIQUE pour un nouveau mandat de 4 ans.



utbm

université de technologie
Belfort-Montbéliard

Abstention(s) : 0

Votants : 23

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur
Ghislain MONTAVON